



**HAL**  
open science

# L'œuvre d'Augustin d'Hippone et ses lecteurs dans les exemplaires de la bibliothèque de Lyon

Marie Pauliat

► **To cite this version:**

Marie Pauliat. L'œuvre d'Augustin d'Hippone et ses lecteurs dans les exemplaires de la bibliothèque de Lyon. Gryphe, revue de la Bibliothèque de Lyon, 2017, 27, pp.24-30. halshs-01823230v2

**HAL Id: halshs-01823230**

**<https://shs.hal.science/halshs-01823230v2>**

Submitted on 10 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

# L'ŒUVRE D'AUGUSTIN D'HIPPONE ET SES LECTEURS

## DANS LES EXEMPLAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LYON

---

Marie Pauliat

**28** août 430: Augustin, « saint Augustin », évêque de la cité africaine d'Hippone (aujourd'hui Annaba, en Algérie) meurt, alors que la ville est assiégée par les Vandales. De ses œuvres composées en latin, un titre est bien connu : les *Confessions*. Pourtant, nous avons conservé quelque 110 livres, 300 lettres et 800 sermons dont il est assurément l'auteur : lorsque, peu après 430, Possidius rédige sa biographie, il a soin d'y ajouter « l'*Indiculum* d'Hippone », c'est-à-dire le catalogue des œuvres d'Augustin conservées dans la bibliothèque épiscopale d'Hippone, ce qui rend certaine l'identification des textes augustiniens qu'il mentionne<sup>1</sup>. Parmi ceux qui nous sont parvenus se trouvent des œuvres inachevées, des pièces de circonstances ou des ouvrages faisant double emploi. Une hypothèse simple peut expliquer ce fait unique dans l'histoire de la transmission des œuvres antiques : vers 442-445, la bibliothèque d'Hippone a très vraisemblablement été transportée en intégralité à Rome où les œuvres d'Augustin sont largement disponibles à partir du pontificat de Léon (440-461)<sup>2</sup>. Abondamment copiées par la suite – témoins les 15 manuscrits mérovingiens ou carolingiens conservés à la bibliothèque municipale de Lyon (BmL)<sup>3</sup> –, elles furent imprimées dès les débuts de l'imprimerie en Occident. Quelle réception connurent-elles ? Quels lecteurs ouvrirent les œuvres d'Augustin à l'époque moderne ? Les collections de la BmL en donnent un aperçu.

+ <sup>1</sup> F. Dolbeau, « La survie des œuvres d'Augustin. Remarques sur l'*Indiculum* attribué à Possidius et sur la bibliothèque d'Ansgèse », éd. D. Nebbiai – J.-F. Genest, *Du copiste au collectionneur. Mélanges d'histoire des textes et des bibliothèques en l'honneur d'André Vernet*, Turnhout, Brepols, 1998, p. 3-22.

+ <sup>2</sup> J.-P. Bouhot, « La transmission d'Hippone à Rome des œuvres de saint Augustin », *ibid.*, p. 23-33.

+ <sup>3</sup> Ces manuscrits peuvent être consultés en ligne sur <http://numelyo.bm-lyon.fr>



**Figure 1:**  
**D. Aurelii**  
**Augustini Libri XIII**  
**confessionum...**,  
 H. Sommalus éd., Lyon,  
 A. Julliéron, 1660 (BmL  
 SJ D 268/18).

Parmi les livres anciens conservés à la BmL, la page de titre de quelque 300 volumes imprimés avant 1800 indique Augustin d’Hippone pour auteur. 170 environ font partie des collections générales, 130 de la collection jésuite des Fontaines. Ils renferment des textes de statuts très différents. Certains ont réellement été composés par l’évêque d’Hippone (354-430), mais les siècles lui ont attribué la paternité d’un grand nombre d’autres œuvres : dans les deux cas, son nom est indiqué en page de titre. Il faut encore ajouter des anthologies composées de morceaux choisis en fonction de projets éditoriaux précis : elles reprennent des textes augustiniens, mais le but visé par le compilateur transforme souvent en profondeur la pensée augustiniennne.

Riche et varié, cet ensemble comprend environ 15 incunables (dont deux lyonnais, imprimés en 1497 chez Jean Trechsel, un imprimeur-libraire originaire de Mayence, installé à Lyon depuis 1488<sup>4</sup>), 70 imprimés du XVI<sup>e</sup> siècle, 60 du XVII<sup>e</sup> siècle et surtout 190 éditions du XVII<sup>e</sup> siècle, soit plus de la moitié : rien de surprenant pour ce siècle surnommé le « siècle de saint Augustin », tant ce dernier en a influencé les penseurs, de tous courants confondus. 55 de ces volumes se trouvent à la réserve (soit 1/6), lieu où sont conservés les ouvrages les plus rares ou les plus précieux de la BmL.

Cet ensemble est exemplaire à double titre : d’une part, il reflète les choix éditoriaux opérés par les imprimeurs-libraires de l’époque moderne ; d’autre part, certains volumes se distinguent par des particularités qui méritent notre attention. Un dénominateur commun unit ces deux dimensions : les lecteurs. Car si ces livres dorment aujourd’hui les uns à côté des autres, sur une étagère ou dans un fichier numérique, ils se

sont prêtés à différents usages qui traduisent l’intérêt suscité au cours des siècles par l’œuvre d’Augustin d’Hippone. D’abord public visé par les imprimeurs-libraires, ces hommes et ces femmes furent ensuite possesseurs de ces textes, et parfois lecteurs assidus, annotateurs ou même censeurs. Les rencontrer fera ressortir certains points forts des collections de la BmL tout en donnant un aperçu de la réception de l’œuvre augustiniennne à l’époque moderne.

### BEST-SELLERS ET ANGLES MORTS DES PUBLICATIONS : CHOIX ÉDITORIAUX

Deux œuvres représentent à elles seules un tiers des volumes conservés à la BmL : les *Confessions* (50 éditions) et le trinôme composé des *Méditations*, du *Manuel* et des *Soliloques* (53 éditions). Rien de plus augustiniennne que ces *Confessions* considérées comme la première autobiographie de l’histoire, quoique de manière inexacte car si Augustin y raconte effectivement certains événements de sa vie passée, ses préoccupations métaphysiques et religieuses, ainsi que la dimension protreptique qu’il entend donner à son œuvre, exhortant son lecteur à suivre une voie semblable à la sienne, dépassent le cadre strict de l’autobiographie<sup>5</sup>. En revanche, les trois autres textes sont l’œuvre de compilateurs qui, au XIII<sup>e</sup> siècle, ont rassemblé des extraits de plusieurs œuvres patristiques et médiévales, entre autres des *Confessions*<sup>6</sup>. Un but commun unit malgré tout ces textes opposés sur le plan de l’auctorialité : édifier le lecteur chrétien en alimentant sa méditation et sa prière. Les *Confessions* sont d’ailleurs la seule œuvre augustiniennne dont la BmL conserve de minuscules « livres de poche » au format in-24 ou in-32, à côté d’autres éditions de format plus ordinaire (in-8 ou in-12) : le transport était facilité, la dévotion, encouragée (Figure 1). Par ailleurs, des frontispices ou des titres gravés les ornent fréquemment : l’investissement financier engagé dans ces stratégies publicitaires était récompensé par le succès des ventes que laisse supposer le nombre des éditions (Figure 2).

Un autre groupe, très différent, se dégage : à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les éditions des traités sur la grâce explosent ; la BmL en conserve une quarantaine. Les querelles entre catholiques et protestants d’abord, puis entre jésuites et jansénistes, avaient remis à l’honneur ces discussions sur la place respective de l’action de

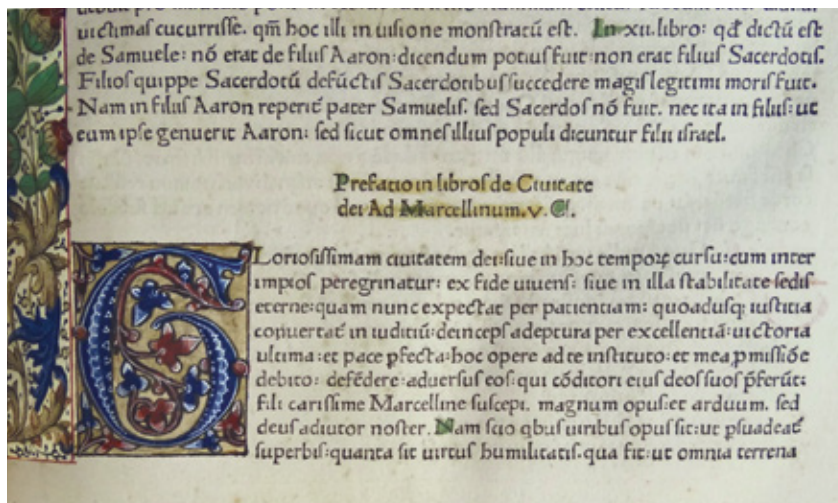
<sup>4</sup> BmL Rés Inc 118 (2) et Rés Inc 148 : *Opus quaestionu [m] Divi Augustini...*

<sup>5</sup> *Œuvres de Saint-Augustin. 13,2-14,2. Dieu et son œuvre. Les confessions livres I à XIII*, trad. E. Tréhorel, G. Bouissou ; annot. par A. Solignac, Paris, Études augustiniennes, 1992.

<sup>6</sup> J. Machielsen, *Clavis patristica pseudepigraphorum Medii Aevi*, Turnhout, Brepols, 1994, vol. II B, n° 3071, 3072 et 3074.



**Figure 2 : D. Aurelii Augustini Libri XIII confessionum...**, H. Sommalij éd., Cologne, Cornelius von Egmond, 1649 (BmL SJ D 268/19)



**Figure 3 : Augustin, De civitate Dei,** Rome, Sweynheim et Pannartz, 1470 (BmL, Rés Inc 395)

Dieu et de l'homme dans la vie du chrétien. Les éditions conservées sont imprimées en in-8 ou in-12, un format aisément maniable : sans doute étaient-elles entre autres destinées à l'étude de clercs et du public érudit. Enfin, le maître-ouvrage qu'est la *Cité de Dieu* rencontra un grand succès et se prêta à des éditions, souvent commentées, dès les débuts de l'imprimerie. La longueur de l'œuvre ainsi que, peut-être, l'importance symbolique de ce texte qui exerça une influence profonde sur la pensée occidentale, pourrait expliquer que les imprimeurs aient souvent choisi un format de luxe, l'in-folio. La BmL en conserve 32 éditions, et trois des cinq incunables sont enluminés<sup>7</sup>. L'un d'eux, imprimé en 1470, se trouve être la troisième édition de la *Cité de Dieu* (Rés Inc 395). Les imprimeurs allemands Conrad Sweynheim et Arnold Pannartz, installés à Subiaco près de Rome, utilisèrent à cette occasion les caractères dits « romains » qu'ils venaient d'inventer en copiant l'écriture des humanistes italiens. Grâce aux initiales des paragraphes peintes en rouge et aux pieds-de-mouche peints en jaune, vert et violet, le lecteur se repère aisément dans le volume ; la première page du texte est enluminée (Figure 3). Dans quatre autres incunables, le texte de la *Cité de Dieu* est encadré par le commentaire de Thomas Valois (1287-1350?) et de Nicolas Trivet (1258? -1324?)<sup>8</sup>. Ce type de composition reproduit la mise en page des manuscrits glosés du Moyen Âge ; le commentaire, imprimé en caractères de plus petite taille, se distingue nettement de l'œuvre commentée, située au centre de la page (Figure 6).

Au contraire, en marge de ces textes souvent imprimés, des pans entiers de l'œuvre augustinienne ne connurent quasiment aucune diffusion en dehors des œuvres complètes. C'est le cas tout spécialement des traités anti-manichéens ou anti-donatistes dont les thématiques n'avaient aucune actualité à l'époque moderne. De manière générale, les premières éditions sont en latin ; les traductions françaises se multiplient à partir de 1650 et les publications latines se font de plus en plus rares à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des traductions sont également réalisées dans d'autres langues européennes (italien, anglais, allemand...) mais la BmL n'en conserve aucun exemplaire. Signalons enfin une traduction en vers des *Plus belles pensées de saint Augustin*, œuvre de Claude Le Petit (1639? -1662) : l'objectif est uniquement religieux, au point que l'anthologiste n'a pas jugé nécessaire d'indiquer la référence des morceaux choisis<sup>9</sup>.

+<sup>7</sup> BmL Rés Inc 147, 150 et 395.

+<sup>8</sup> BmL : Rés Inc 147 (1) et 150 (2) : *De Civitate Dei*. Comment. Thomas Waleys et Nicolas Trivet, Bâle, Johannes Amerbach, 1489 ; *ibid.* 1490 (Rés Inc 149) ; Fribourg, Kilian Fischer, 1494 (Rés Inc 116).

+<sup>9</sup> BmL 802467 : *Les plus belles pensées de St Augustin, prince et docteur de l'Église...*, Paris, Jean-Baptiste Loysen, 1666.

Ces volumes conservent quasiment tous des marques de possession qui nous renseignent directement sur l'identité des possesseurs.

La plupart de ces éditions ont appartenu à des couvents. Le fait n'a rien de surprenant, ni pour le fonds jésuite des Fontaines ni pour les documents des collections générales, entrés *via* le collège de la Trinité ou suite aux confiscations de la Révolution et de 1905 (conséquence de la loi de séparation des Églises et de l'État). Les communautés lyonnaises sont naturellement bien représentées pour ce qui est des collections générales. 31 volumes ont appartenu au collège jésuite de la Sainte-Trinité de Lyon (actuel Lycée Ampère). Le legs que Camille de Neufville (1606-1693), archevêque de Lyon entre 1653 et 1693, fit au collège, contenait deux éditions des œuvres complètes d'Augustin<sup>10</sup>, celui du Père de La Chaize (1624-1709), élève du collège devenu jésuite, recteur dudit collège et confesseur de Louis XIV, renfermait deux éditions, l'une des *Lettres* et l'autre des *Confessions*<sup>11</sup>. Entre autres congrégations, les prêtres de l'Oratoire en ont possédé huit<sup>12</sup> et les Grands Carmes, quatre : l'un deux appartenait au carme lyonnais Jacques Maistret (1534-1615), évêque auxiliaire de Lyon de 1574 à 1594, puis évêque de Damas<sup>13</sup>, et les trois autres ont été donnés en 1630 par son neveu, Robert Berthelot (15..-1630), carme et évêque de Damas lui aussi<sup>14</sup>. Ces chiffres devaient être plus importants encore car bien des documents provenant de ces bibliothèques ont disparu au cours des siècles. Des particuliers, religieux ou clercs, mais aussi laïcs, ont aussi possédé certains volumes. Des inconnus, dont l'histoire n'a guère conservé que le nom inscrit sur ces documents, côtoient des hommes illustres dont l'action ou la pensée ont marqué l'histoire. Les armes parlantes (d'or à la couleuvre ondoyante en pal d'azur) du marquis Jean-Baptiste Colbert (1619-1683) ornent la reliure en maroquin rouge des dix volumes des œuvres complètes d'Augustin éditées par Érasme et imprimées en 1528-1529 par Froben à Bâle (Figure 4) ; ce ministre de Louis XIV était connu pour son imposante bibliothèque, continuée par ses héritiers, entre autres grâce au travail continu d'Étienne Baluze, connu pour ses travaux sur la patristique. Le philosophe Malebranche (1638-1715), disciple de Descartes, détenait quant à lui un recueil de traités anti-pélagiens sur la grâce<sup>15</sup>.

Certains exemplaires proviennent aussi de collections rassemblées par des bibliophiles. Jean-Baptiste-Élie Camus de Pontcarré (1702-1775), prévôt des marchands de Paris de 1758 à 1764, fondateur et organisateur de l'ancienne bibliothèque de Paris (actuelle BHVP, Bibliothèque historique de la Ville de Paris), possédait une édition de 1703 de l'*Appendix* aux *Œuvres complètes* dans sa bibliothèque personnelle<sup>16</sup> dont la richesse



**Figure 4 :**  
**D. Aurelij Augustini,...** *Omnium Operum primus [-decimus] tomus*,  
Bâle, Johann Froben, 1528-1529  
(BmL, Rés 21470)

n'égalait toutefois pas celle de son frère Geoffroy-Macé. Dans la collection des six mille volumes d'Étienne-Claude Mestre (1813-1877) que sa sœur légua à la Ville de Lyon en 1882 se trouvaient cinq œuvres augustiniennes<sup>17</sup> ; toutes sont ornées de son *ex-libris* imprimé avec sa devise latine "*Non omnis moriar*" ("Je ne mourrai pas tout entier") surmontée du monogramme "Mestre". Enfin, certains lecteurs d'Augustin sont des lectrices. Parmi les monastères féminins, les couvents de la Visitation sont les mieux représentés, avec cinq volumes conservés<sup>18</sup>. Trois éditions ont aussi appar-

<sup>10</sup> BmL 20623 ; 20624.

<sup>11</sup> BmL 20640 ; 330484.

<sup>12</sup> Six ont appartenu à la congrégation en tant que telle (306975, 328745, 307573, 329580 (1-2), 326615), un à son séminaire (338996) et un dernier au collège de la Trinité (802463) dont les oratoriens ont reçu la gestion après l'expulsion des jésuites en 1763.

<sup>13</sup> BmL Rés 317090.

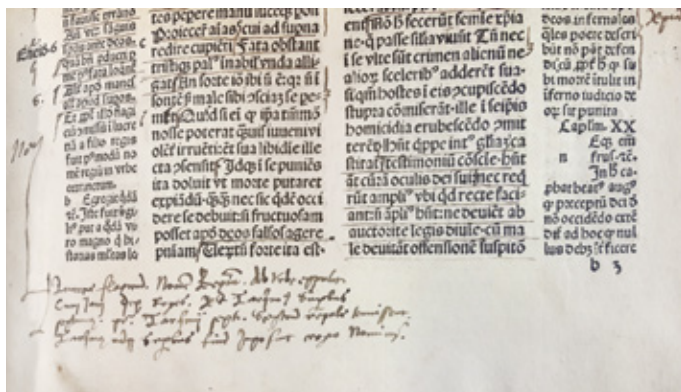
<sup>14</sup> BmL 20622 ; 802452 ; Rés 800277.

<sup>15</sup> BmL Rés 306103 : *Sancti Augustini Hipponensis episcopi aliqua opera insigniora adversus Pelagianos et eorum reliquias*, Rome, Ignazio Lazzari, 1652.

<sup>16</sup> BmL 20627.

<sup>17</sup> BmL Rés 389689 ; Rés 389690 ; Rés 389666 ; Rés 389767 ; Rés 389701.

<sup>18</sup> BmL : Marseille (B 511772, B 511775), Nancy (SJ D 268/77, SJ D 272/226) et Reims (SJ D 272/221).



**Figure 5 : De civitate dei, Thomas Waleys et Nicolas Trivet commentateurs, Bâle, Johann Amerbach, 13 février 1489 (BmL, Rés Inc 150/1)**

tenu à des monastères de carmélites<sup>19</sup>. Les œuvres concernées sont principalement des ouvrages « de piété », qui correspondent à la vocation contemplative de ces monastères : les *Confessions*, le trinôme *Méditations, Manuel, Soliloques*, ainsi que les *Entretiens de l'âme avec Dieu*, anthologie de ces trois dernières œuvres composée par Denis-Xavier Clément (1706-1771). Mais une édition parisienne de 1701 des *Lettres* se trouvaient également au Carmel de Tours au XVIII<sup>e</sup> siècle ou au XIX<sup>e</sup> siècle (BmL SJ D 273/29).

Quelques religieuses ont eu certains volumes à leur usage. Une « Sœur de saint Augustin » a détenu personnellement, « avec permission de la S[ain]te obédience », les *Méditations* (BmL SJ D 272/203) ; son nom de religion pourrait éclairer le fait. Marie de Petris, abbesse d'une communauté inconnue, a reçu de la part d'un prêtre oratorien, Ponponius Guibert, le don d'une édition des *Œuvres complètes* (SJ D 260/3-18). Une anthologie janséniste de Claude de Sainte-Marthe (1620-1690) sur *La piété des chrétiens envers les morts*, renfermant un sermon augustinien, a appartenu à une certaine « Sr Desfontaines dite de st Placide » (SJ CS 749/115). Une religieuse visitandine du XVII<sup>e</sup> siècle, Françoise Madelaine de La Ronziere, a collé à l'intérieur de ses *Constitutions*, fondées sur la *Règle* d'Augustin, un papillon où elle a écrit : « C'est de tout mon Coeur que J insere ycy mon non sr Françoise Magdelaine De La Ronziere La douze ». L'exemplaire, réglé et relié en maroquin noir estampé à froid avec des motifs floraux, est particulièrement soigné ; les deux fermoirs en laiton sont encore visibles (BmL 800206). Des laïques possédaient aussi certains volumes. Mademoiselle de Saint-Simon, petite-fille du mémorialiste, a eu en main une édition de 1761 de la traduction des *Confessions* par Robert Arnauld d'Andilly (1589-1674)<sup>20</sup>, l'un des plus grands écrivains et traducteurs du XVII<sup>e</sup> siècle. Un recueil contenant quatre œuvres augustinienes, un traité de catéchèse et trois traités moraux<sup>21</sup>, a fait partie « de la Bibliothèque de Mme

Rolland de Challerange, conseiller au Parlement de Paris », comme l'affirme très clairement l'*ex-libris* gravé, apposé sur le contre-plat supérieur<sup>22</sup>. Citons aussi l'exemplaire d'une édition latine de 1776 des *Confessions* qui contient l'*ex-libris* manuscrit d'une « Félicie d'Ayzac »<sup>23</sup>. Il s'agit très probablement de l'historienne Félicie d'Ayzac (1801-1880), auteur notamment d'une célèbre *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis* (1860). Enfin, il convient d'évoquer cet exemplaire des *Méditations* qui se distingue par sa finesse : reliure maroquin olive XVIII<sup>e</sup> siècle, tranches dorées, pages de garde en papier doré gaufré (semis d'étoiles à six branches et de points). Il a appartenu à Henriette-Julie de Durfort-Duras (1696-1779), dame du palais de la reine Marie Leszczyńska entre 1725 et 1728<sup>24</sup>.

Il est délicat de tirer une conclusion générale sur la lecture d'Augustin par les femmes, mais quelques indices se dégagent des exemplaires de la BmL. Religieuses ou laïques, ces lectrices font indubitablement partie des couches les plus élevées de la société de leur temps et possèdent surtout des œuvres de piété, parfois dans des exemplaires soigneusement reliés, qui indiquent sinon la préciosité réelle de l'édition, du moins la valeur qu'elles pouvaient lui accorder.

<sup>19</sup> BmL SJ D 272/203 ; SJ D 273/29 ; SJ D 272/202.

<sup>20</sup> BmL Chomarar A 11413.

<sup>21</sup> BmL SJ D 269/59.

<sup>22</sup> Celui-ci peut être visionné dans Numelyo à côté de la plupart des marques de possesseurs mentionnées dans cet article. On y accède à partir de la notice dans le catalogue informatisé de la BmL : <http://catalogue.bm-lyon.fr/>

<sup>23</sup> BmL SJ D 268/11.

<sup>24</sup> BmL Rés 389701.

## ANNOTATIONS ET CENSURE : LES « MARQUES DE LECTURE »

Un *ex-libris* permet d'identifier certaines des mains entre lesquelles est passé un ouvrage mais il ne donne aucune information sur sa lecture. En revanche, annotations manuscrites et marques de censures attestent qu'un livre a été lu.

De fait, certaines éditions sont pourvues d'annotations qui mériteraient une étude plus approfondie. C'est le cas en particulier de deux incunables renfermant la *Cité de Dieu* et le traité sur *La Trinité*, annotés tous les deux au XVI<sup>e</sup> siècle (BmL Rés inc 150; Rés inc 116) : le lecteur de l'ouvrage daté de 1489 (Figure 5) a marqué les passages qui l'intéressaient, en les recopiant, en les synthétisant, ou en les marquant d'un simple trait de plume. Ces annotations très abrégées résument et commentent le texte qu'elles corrigent aussi ponctuellement.

Avant que l'édition des bénédictins de l'abbaye de Saint-Maur (1683) opère un tri critique à l'intérieur des sermons transmis sous le nom d'Augustin, les publications mêlaient aux pièces authentiques des textes apocryphes. C'est la raison pour laquelle, au XIX<sup>e</sup> siècle, un lecteur annota une édition de ces homélies publiée au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Il précisa, à côté de chaque sermon, s'il estimait qu'il avait ou non été prononcé par l'évêque d'Hippone : les pièces les plus douteuses à ses yeux portent en marge « *Ambigo credo non esse Augustini* » (« j'ai un doute, je crois que ce sermon n'est pas d'Augustin »), parfois abrégé en « A », « AA » ou « AAA » en fonction de l'intensité du doute. Au contraire, certaines homélies reçoivent des éloges appuyés, par exemple le sermon 246, actuel sermon 391, pour lequel il a noté : « *pulcherrimus, eloquentissimus, certissimus* » (« très beau, très bien écrit, tout à fait sûr »). Enfin, une édition XVIII<sup>e</sup> de la *Vie d'Augustin* rédigée par son premier biographe, Possidius, est pourvue d'un surprenant système d'onglets (ancêtres des « post-it ») qui marquent certaines pages<sup>26</sup>. Mis bout à bout, ils dessinent ce qui devait constituer le portrait d'un évêque modèle aux yeux de ce lecteur : humble et sobre, dévoué à son ministère, soucieux des pauvres et miséricordieux envers les pécheurs (Figure 6).

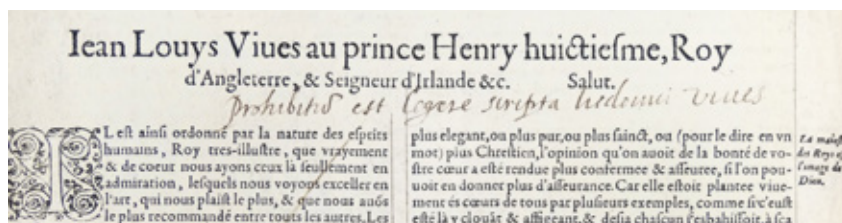
Quoique les œuvres d'Augustin n'aient pas en elles-mêmes été censurées, certains de leurs commentaires le furent : deux volumes de la BmL en portent la trace. Une première marque de censure se trouve dans le commentaire de la *Cité de Dieu* par Juan Luis Vivès (1492-1540). Cet humaniste originaire de Valence en Espagne travailla à Louvain où il publia en 1522 une édition latine commentée de la *Cité de Dieu*, en collaboration avec Érasme. Elle fut imprimée par Froben à Bâle, en Suisse. La partie éditoriale de son travail fut bien reçue : il utilisait pour la première fois trois manuscrits différents. Mais, à Louvain, le commentaire déplut dès sa publication. Certaines affirmations étaient trop proches de la pensée d'Érasme pour ne pas inquiéter l'orthodoxie catholique. Son *Commentaire* de la *Cité de Dieu* fut condamné par les théologiens de Louvain en 1546 et par le pape Paul IV en 1559 ; il fut inscrit à l'*Index* des livres interdits en 1584 et ajouté à l'*Index* de Rome en 1862 par le pape Grégoire XVI. Il continua cependant à être publié et traduit, spécialement dans la France gallicane ; la traduction française, œuvre de Gentian Hervet, fut imprimée pour la première fois en 1570 à Paris chez

†<sup>25</sup> BmL, Rés B 497952 : *Diu Aurelii Augustini... Homiliae de tempore...*, Lyon, Sébastien Honorat, 1571,

†<sup>26</sup> BmL SJ D 276/10 : *S. Aurelii Augustini... vita auctore S. Possidio*, Ausgburg, Veith frères, 1768.



Figure 6 :  
*S. Aurelii Augustini... vita auctore S. Possidio*,  
Ausgburg, Veith frères, 1768 (BmL SJ D 276/10)



**Figure 7 :**  
**Saint Augustin,**  
**De la cité de Dieu...**  
 Paris, Nicolas Chesneau,  
 1570 (BmL, Res 21921)

Nicolas Chesneau. Un lecteur a rayé une partie de ce *Commentaire* et a précisé, à l'encre : « *Prohibitum est legere scripta Ludovici Viues* », « Il est interdit de lire les écrits de Louis Vives » (Figure 7). Le volume porte l'*ex-libris* de Jean Ennemont Ollivier (1723-1794). La graphie étant du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est probable que la censure vienne de ce chanoine de l'église Saint-Nizier à Lyon, milieu connu pour sa stricte orthodoxie.

L'autre marque de censure concerne le commentaire d'un prêtre de l'Oratoire, Claude Séguenot, (1596-1676), sur le traité d'Augustin sur *La sainte virginité*, qui lui valut cinq années de Bastille par ordre de Richelieu. L'ouvrage fut censuré par la faculté de Théologie de Paris quelques mois après sa parution ; il ne fut jamais réédité. Séguenot y soutenait entre autres que les vœux de religion n'ajoutaient aucun mérite à ceux qui les professaient et que la chasteté des personnes mariées pouvait égaler celle des vierges, à condition qu'elles conservent la pureté du cœur et de l'esprit<sup>27</sup>. La BmL conserve une copie imprimée de l'acte de censure<sup>28</sup> ainsi qu'un exemplaire du commentaire dans lequel un lecteur a inscrit à l'encre en marge d'un des passages censurés : « *error damnatus* », « erreur condamnée » (BmL 328792, p. 18).

Enfin, dernière marque, plus anecdotique : un lecteur a habillé deux petits anges sur un frontispice de l'édition des *Confessions* de 1649 (Figure 2).

## CONCLUSION

Les éditions augustinienes conservées à la BmL nous éclairent sur la réception de l'œuvre de ce philosophe et théologien romain à l'époque moderne. Dans leur matérialité, ces exemplaires traduisent d'abord l'intérêt divers suscité par les différents textes – des best-sellers que sont les *Confessions* ou les traités anti-pélagiens à l'oubli relatif de pans entiers de l'œuvre de l'évêque d'Hippone – mais aussi les fonctions – piété, étude, voire critique textuelle ? – auxquelles ils se sont prêtés. Ils s'insèrent aussi dans les débats doctrinaux qui ont fortement marqué cette période critique pour l'Église catholique : condamnation d'Érasme et de l'évangélisme ; débats sur la grâce et le libre-arbitre ; controverses autour de Luther puis de Jansénius. L'importance quantitative des collections de la BmL interdit toute prétention à l'exhaustivité, mais les exemples présentés ici laissent transparaître leur richesse qualitative et l'intérêt de leur étude pour l'histoire culturelle de la réception de l'œuvre augustinienne. Si leur présentation incite à prolonger l'exploration dont ces quelques lignes prétendent seulement donner un avant-goût, elle aura atteint son but.

<sup>27</sup> A. Molién, « Séguenot (Claude) », *Dictionnaire de Théologie Catholique*, Paris, Letouzey et Ané, 1909-1972, t. XIV, col. 1775-1780.

<sup>28</sup> BmL, Ms 1343, ff. 276 - 283 : *Censura Sacrae Facultatis Theologiae Parisiensis, lata in Librum qui inscribitur, De la sainte virginité*, Paris, Adrian Taupinart, 1638.

## BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

*Saint Augustin*, dir. T. J. VAN BAVEL, Bruxelles, Fonds Mercator, 2007.  
 J.-P. Bouhot, « La transmission d'Hippone à Rome des œuvres de saint Augustin », *Du copiste au collectionneur. Mélanges d'histoire des textes et des bibliothèques en l'honneur d'André Vernet*, éd. D. Nebbiai, J.-F. Genest, Turnhout, Brepols, 1998, p. 23-33.  
 C. Giraud, *Spiritualité et histoire des textes entre Moyen Âge et époque moderne. Genèse et fortune d'un corpus pseudépigraphique de méditations*, Turnhout, Brepols, 2016, Collection « EAMA », n° 52.

S. LANCEL, *Saint Augustin*, Paris, Fayard, 1999.  
 G. MADEC, *Introduction aux « Révisions » et à la lecture des œuvres de saint Augustin*, Paris, Institut d'études augustinienes, 1996, Collection des études augustinienes. Série Antiquité, n° 150.  
*Trois vies. Cyprien, Ambroise et Augustin par trois témoins*, trad. J.-P. Mazières, Paris, Migne, 1994, coll. « Les Pères dans la foi ».

## Marie Pauliat

Chargée de recherche documentaire à la BmL entre 2012 et 2016, Marie Pauliat a principalement travaillé sur les éditions des œuvres d'Augustin d'Hippone à l'époque moderne. Elle a dans le même temps rédigé une thèse de doctorat sur l'exégèse biblique dans les *Sermons sur Matthieu* d'Augustin, soutenue à l'université Lyon 2 en juin 2017, et enseigné la langue et la littérature latines à l'université Lyon 2, puis Lyon 3. Elle est actuellement Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) à l'ENS de Lyon.